



HAL
open science

Éditer le Grand Siècle au XIX e s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs

Simon Gabay

► **To cite this version:**

Simon Gabay. Éditer le Grand Siècle au XIX e s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs. Actes du XXIXe Congrès international de linguistique et de philologie romanes, 1, Éditions de linguistique et de philologie, pp.1555-1568, 2021, 978-2-37276-050-8. hal-01907239v2

HAL Id: hal-01907239

<https://hal.science/hal-01907239v2>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Éditer le Grand Siècle au XIX^e s. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs

Le XIX^e s. tient une place particulière dans le cœur des philologues en général, et des médiévistes en particulier. Encore aujourd'hui, ces derniers reviennent encore inlassablement sur cette époque (Corbellari 1997, Bähler 2004...) pour des raisons scientifiques, voire sentimentales. Mais il en va autrement des spécialistes de la littérature classique, qui, s'ils gardent encore en mémoire quelques grandes éditions (pensons à Sévigné, éd. Monmerqué 1862), ont souvent oublié l'importance de Karl Lachmann (1793-1851), de Paulin Paris (1800-1881), de Paul Meyer (1840-1917) et d'autres, pour une discipline qu'ils ont peut-être tout autant oubliée.

Au cours de ce siècle, l'approche matérielle des textes a connu en France une lente mais sûre révolution, avec comme tournant majeur l'introduction vers 1860 de la linguistique romane par Gaston Paris (1839-1903), qui y a été initié par son fondateur, Friedrich Diez (1794-1876) lors d'un séjour d'étude à Bonn. Cependant, si cette nouvelle approche a profondément influé sur la pratique éditoriale des médiévistes, il n'en va pas de même pour les dix-septémistes, dont les éditions sont restées en grande partie imperméables à cette approche (Duval 2015).

En France, la rencontre entre la littérature du Grand siècle et la philologie romane n'a donc pas eu lieu, bien que le dialogue entre les spécialistes des deux champs ait été engagé. En dépit de l'intense réflexion menée par les médiévistes sur l'ecdotique, les éditeurs de textes du XVII^e s. français continuent de normaliser massivement la langue. C'est sur cette spécificité que nous proposons de revenir une nouvelle fois (Gabay 2014 et 2019), en nous intéressant à quelques éditions marquantes du XIX^e s. et aux critiques qu'elles ont reçues, pour tenter de comprendre cette rencontre manquée.

1. La préservation des systèmes graphiques de l'ancien français

S'appuyant sur la documentation rassemblée par Bon-Joseph Dacier (1742-1833), Jean-Alexandre Buchon (1791-1846) publie chez Verdrière les *Chroniques* de l'auteur médiéval Jean Froissart (c. 1410) en 1824. Le succès étant apparemment au rendez-vous, une réédition paraît chez Desrez une dizaine d'années plus tard, en 1835, avec l'*addendum* suivant :

Beaucoup d'érudits m'ont reproché, ainsi que je l'avais prévu dans ma première édition [Froissart, éd. Buchon 1824, lxxx], d'avoir adopté un système unique et plus moderne d'orthographe pour les quatre livres des Chroniques qui offraient mille variétés orthographiques. Je persiste à croire que j'ai eu raison. S'il eût existé un seul manuscrit qui portât bien authentiquement l'orthographe approuvée par Froissart lui-même, j'aurais dû le respecter, au hasard d'en rendre la lecture plus difficile ; mais chacun des copistes de chacun des manuscrits dans les diverses provinces et dans les différents temps a modifié cette orthographe pour l'adapter à la prononciation de sa province et de son temps. Qui eût pu guider le lecteur à travers ce labyrinthe de difficultés ? et quel droit pouvait avoir à être respecté, un copiste souvent ignorant, qui n'avait respecté lui-même ni le fond du texte ni la forme des phrases ? Il m'a fallu quelquefois dix manuscrits divers pour compléter non-seulement un livre mais même quelques chapitres. Quand on n'imprime ni Corneille, ni Bossuet, ni aucun des écrivains du grand siècle avec leur orthographe réelle, pourquoi ferait-on une loi plus impérieuse pour un écrivain déjà assez difficile à comprendre sans cela ? [Froissart, éd. Buchon 1835, 406]

Le fait que des « érudits » reprochent à Buchon son choix de « franciser »¹ la langue en ce deuxième quart du XIX^e s. est déjà une révolution en soi et montre un profond changement de paradigme : contrairement au XVIII^e s., les choix éditoriaux regardant la conservation des systèmes graphiques anciens sont non seulement justifiés, mais aussi débattus par un groupe de spécialistes qui n'hésitent pas à contester les options prises par leurs pairs². Le problème est que Buchon n'a pas intégré ce changement de paradigme et que, malgré des efforts certains de collation, il se comporte encore en copiste plus qu'en éditeur. En effet, comme l'explique l'archiviste et historien Pierre Daunou (1761-1840) dans le *Journal des savans* (qui commente alors le travail de Buchon) :

L'une des études qu'on peut se proposer de faire en lisant Froissart, est de reconnoître l'état de la langue parlée de son temps ; et nous n'en aurons pas le moyen, si on ne nous laisse plus voir comment ses premiers copistes avoient, autant qu'il leur étoit possible,

¹ Comme il l'explique par la suite, cette appropriation linguistique reste d'ailleurs relativement limitée : « Qu'eût gagné le lecteur à ce que j'eusse supprimé la ponctuation et les accents parce qu'il n'en existe pas dans les manuscrits, et à ce que j'eusse laissé des *u* et des *i* au lieu de *v* et de *j*, forme actuelle de la même lettre ; et qu'au lieu de l'*é* j'eusse laissé l'ancienne forme *es*, lorsque ce seul changement qui ne dénature en rien la langue contribue cependant à rendre la phrase plus intelligible ? Telles sont pourtant les seules modifications réelles que j'aie faites au texte des manuscrits. Je n'ai jamais remplacé un mot ancien par un mot plus moderne, et même lorsque l'orthographe ancienne indiquait une forme conjugative ou étymologique je l'ai scrupuleusement respectée. Ainsi j'ai laissé, par exemple, *escripre* pour *écrire*, *ils prindrent* pour *ils prirent*, et de même pour tous les autres mots. Je me suis toutefois rangé à l'avis des critiques sur les noms propres de lieux et d'hommes, que j'ai conservés avec toute la variété qu'offrent les manuscrits. Dans ma première édition, pour mettre le lecteur sur la voie, j'avais donné la véritable orthographe ou la signification des mots en parenthèse ; je me suis convaincu que cela gênait le lecteur ; j'ai adopté dans celle-ci une autre marche. »

² Sur les réactions au travail de Buchon, cf. Pineau-Farge 2008, 285.

représenté son langage [...] il y auroit une sorte d'anachronisme à transporter au xive s. les voix et les articulations nouvelles qui ont été peu à peu substituées à celles des Français de cet âge. [Daunou 1824:542]

Daunou rappelle ici à Buchon que si la distinction fondamentale entre langue de l'auteur et langue du copiste est importante, la première comme la seconde méritent l'attention du bon éditeur. L'absence de manuscrit autographe n'est donc pas un argument valable pour défendre une quelconque intervention : il convient de décentrer la personne de l'auteur dans l'approche du texte pour redonner toute sa place à la copie. D'une part, si la langue de cette dernière est une source secondaire pour l'étude de l'œuvre, elle reste une source primaire pour le linguiste. D'autre part, la langue du copiste sera toujours plus proche de celle de l'auteur qu'une normalisation anachronique.

Étonnamment, la comparaison avec les éditions normalisées de Bossuet et de Corneille n'appelle aucune remarque alors que, contrairement à Froissart, nous conservons beaucoup d'autographes du premier³ et que le second a supervisé lui-même l'édition de ses œuvres complètes en 1663 (Corneille 1663). Dès le début du XIX^e s., il semble ainsi acquis que les éditeurs de textes classiques prennent un chemin différent des éditeurs des textes médiévaux, ces derniers étant tenus à une rigueur linguistique dont les premiers semblent s'exonérer.

2. La préservation des systèmes graphiques du français moderne

Le cas des documents autographes du XVII^e s. est évidemment un des plus intéressants, car il est probablement celui où le respect scrupuleux de l'original s'impose avec le plus d'évidence. Certains comme Jacques-Joseph Champollion-Figeac (1778-1867) et Aimé Champollion (1813-1894) sont parmi les premiers à le comprendre : ils éditent les *Mémoires* du Cardinal de Retz (1613-1679) sur la base du manuscrit autographe, récemment réapparu.

L'édition que nous donnons aujourd'hui est la reproduction mot pour mot de ce manuscrit autographe ; tous les passages effacés à force d'encre ont été lus au moyen de procédés qui garantissaient suffisamment la conservation d'un monument aussi intéressant pour notre histoire ; les autres passages supprimés dans la copie dont les premiers et les derniers éditeurs se sont servis, ont également été compris dans notre édition. Des mots assez vifs avaient été omis ou changés par les anciens éditeurs ; ils ont été fidèlement rétablis [...] [Retz, éd. Champollion-Figeac 1837, 12]

Par « mot pour mot », il faut comprendre « lettre pour lettre ». Prenons un exemple dans le manuscrit :

Je commencai mes sermons de l'advent dans Saint Jean en Greve le iour de la toussaint avec le concours naturel a vne ville aussi peu accoustumée que l'estoit Paris a veoir ses Archeuesques en chaire. [Paris BNF Fr. 10325, 368]

³ Voir par exemple Paris, BNF, Français 12811-12844.

Pour le même passage, l'édition Champollion propose :

Je commençai mes sermons de l'Advant, dans Saint-Jean en Grève, le jour de la Toussaint, avec le concours naturel à une ville aussi peu accoutumée que l'estoit Paris, à veoir ses archevesques en chaire. [Retz, éd. Champollion-Figeac 1837, 39]

À titre de comparaison, une édition parue une décennie sous la responsabilité d'Alexandre Petitot propose le texte suivant :

Je commençai mes sermons de l'avent dans Saint-Jean en Grève le jour de la Toussaint, avec le concours naturel à une veille aussi peu accoutumée que l'étoit Paris à voir ses archevêques en chaire. [Retz, éd. Petitot 1825, 149]

L'approche conservatrice du texte par les Champollion peut-elle s'expliquer ? Un rapide regard sur le parcours scolaire et professionnel de ces éditeurs explique très certainement de tels scrupules éditoriaux. En effet, Champollion-Figeac, frère et précepteur du célèbre égyptologue, est alors professeur à la toute nouvelle École des chartes (1821), où il enseigne la diplomatique et la paléographie française⁴. Aimé Champollion, qui n'est autre que le fils du précédent, est quant à lui un ancien élève de l'École.

Cependant, les Champollion font exception : les *Historiettes* de Tallemant publiées par Louis Monmerqué (1780-1860) en 1834, ou les *Pensées* de Pascal publiées par Armand Faugère (1810-1887) en 1844 sur la base des excellents travaux préparatoires (1843) de Victor Cousin (1792-1867), sont publiées avec une orthographe normalisée. Il est intéressant de préciser que dans ces deux cas les éditeurs connaissent et utilisent des manuscrits autographes : il est donc impossible de justifier la normalisation par l'absence de document original comme le faisait Buchon avec Froissart. Ce parti-pris, contestable au vu des évolutions de la pratique des médiévistes, n'est cependant pas resté longtemps sans opposition. L'édition par Charles Walckenaer (1771-1852) des *Caractères* de La Bruyère parue en 1845 a ainsi appelé le compte-rendu suivant dans *La Revue indépendante* :

Je comprends parfaitement le motif qui a porté l'estimable éditeur, dans l'intérêt de la clarté du style, à modifier la ponctuation de La Bruyère, à la rendre plus logique et plus nette. Malgré cela, pour mon compte, je serais moins hardi ; je laisserais à nos vieux auteurs, à La Bruyère comme à Montaigne par exemple, pour parler d'un écrivain plus éloigné encore, leur ponctuation ainsi que leur orthographe. Et cela pour trois raisons : la première, déjà exprimée, parce que la ponctuation et l'orthographe sont inhérentes à la langue d'un écrivain comme le costume d'un personnage historique est inhérent à sa physionomie ; la seconde, parce qu'une fois entré dans la voie des changements on ignore où l'on s'arrêtera ; la troisième enfin, parce que je mets en fait qu'un lecteur qui, à la dixième page d'un vieux livre, n'est pas déjà familiarisé avec la ponctuation et l'orthographe propres à l'auteur, ne sera pas plus apte à le comprendre dans une édition récente que dans une édition ancienne. [d'Ortigue 1846, 474]

⁴ Sur Champollion-Figeac, cf. Foucaud 2011.

On y retrouve nombre des arguments qui reviendront continuellement : celui du respect de la langue de l'auteur, celui de l'effet 'boule de neige' (où arrêter la normalisation ?) et enfin celui de la capacité du lecteur à comprendre un texte présentant un système graphique ancien. Il est significatif que l'auteur de cette note soit le musicien Joseph d'Ortigue (1802-1866), spécialiste entre autres choses de musique médiévale, et qu'il faille donc attribuer ses remarques à l'influence qu'exerce l'édition de textes médiévaux sur les spécialistes du Moyen Âge.

3. Le rôle des Paris

Tout au long du XIX^e s., les médiévistes continueront à peser de manière plus ou moins directe sur la pratique des dix-septiémistes. Le cas le plus flagrant est probablement celui du célèbre Paulin Paris (1800-1881), qui, comme Balzac avec *Volupté*, décide de refaire l'édition des *Historiettes* par Louis de Monmerqué. Il justifie sa nouvelle édition en préface :

Surtout, j'ai pu rendre ce texte parfaitement conforme à l'orthographe de l'auteur. [...] J'ai donc, autant que les corrections définitives du prote d'imprimerie me l'ont permis, respecté ces archaïsmes, qui pourront bien d'abord déplaire au lecteur et l'indisposer contre moi, mais auxquels il s'habitue facilement, s'il veut bien accorder que chez les écrivains de valeur, comme est notre des Réaux, la façon de rendre les pensées tient par des liens délicats à la forme et à la prononciation des mots. En imposant aux contemporains de Voiture et de Balzac l'orthographe de Voltaire ou de M. de Lamartine, on donne au style élégant et facile des premiers je ne sais quel ton criard et quel air emprunté qui les enlève à leur temps et ne les met pas encore du nôtre. Tous les bons littérateurs ne reconnoissent-ils pas l'inconvénient d'imprimer à la moderne les Marot, les Rabelais, les Montaigne ? La nouvelle orthographe rendroit pourtant ces excellents auteurs plus intelligibles : mais que gagnerions-nous à ne pas respecter l'orthographe et l'accentuation qui suffisoit aux meilleurs écrivains du grand siècle, puisque cette réforme prétendue ne sauroit ajouter à la facilité de les entendre ? [Talleyrand, éd. Paris 1854, v et viii]

Comme d'Ortigue, Paris remplace diachroniquement la langue classique et ses « archaïsmes » avec celle de la Renaissance en la distinguant par le haut du bloc formé par celles des XVIII^e s. (Voltaire) et XIX^e s. (Lamartine).

Essayons quelque peu de contextualiser ce geste éditorial. En 1853, soit un an avant la publication de cette édition, Paulin Paris a été nommé professeur au Collège de France : ce poste est une tribune parfaite, qui lui permet de diffuser des idées nouvelles tout en le protégeant de son aura. Il peut ainsi développer une pensée originale qui ne fait pas nécessairement l'unanimité dans le champ scientifique. Si Paris a publié des traductions de Byron à côté de ses travaux de médiéviste, il ne s'est en revanche jamais aventuré scientifiquement plus loin que la Renaissance : son édition de Tallemant est un objet unique dans son œuvre scientifique. Une telle édition ne requiert d'ailleurs pas un effort démesuré : Paris ne se cache pas de reprendre l'édition

Monmerqué (1834-1835), et a recours à un *unicum* autographe disponible non loin de Paris⁵, qui ne pose aucun problème de tradition textuelle. Toutes ces raisons (éloignement des centres d'intérêt, facilité d'exécution, position institutionnelle centrale et protégée) nous font penser que cette édition est polémique, et avant tout une tentative de modification des pratiques philologiques et ecdotiques des dix-septiémistes en donnant un modèle à suivre — raison pour laquelle le cadre de sa réflexion dans l'introduction dépasse de loin le seul cas de Tallemant.

Paulin Paris ne fera malheureusement pas école : dans son édition des *Pensées* de Pascal, Ernest Havet (1813-1889), lui aussi professeur au Collège de France, ne suit aucunement les propositions de son collègue médiéviste :

Je n'ai pas cru devoir m'astreindre à employer dans le texte, pour les imparfaits, l'orthographe du siècle de Louis XIV. Cela peut paraître nécessaire pour les poètes, à cause des rimes ; mais pour les prosateurs cette affectation de fidélité à l'orthographe du temps ne me paraît pas fondée en raison ; car si on conserve l'*o* des imparfaits, pourquoi ne conserverait-on pas tout le reste de cette orthographe ? Pourquoi n'écrirait-on pas, comme dans l'édition de Port-Royal, *luy, reconnoistre, s'arreste, veüe*, etc ? Dans Montaigne, on doit au contraire conserver l'*o*, puisque l'on conserve toute l'orthographe du *xvi^e* s. [Pascal, éd. Havet 1866, iv].

Considérant avec justesse que le maintien traditionnel du morphème de l'imparfait en *-o-* est incohérent avec la normalisation, Havet propose donc d'abandonner cette pratique pour une normalisation intégrale de la langue du *xvii^e* s. Si ce choix est effectivement logique, il évacue cependant l'autre possibilité qu'est la conservation de l'ancien système graphique, comme le font les éditeurs de textes de la Renaissance. Contrairement à Paris et Ortigue, il semble donc voir une rupture nette, qu'il ne justifie pas, entre les états de langue du *xvi^e* s. et du *xvii^e* s.

Probablement étonné par cet argumentaire, un jeune chartiste d'une trentaine d'années, auteur d'un thèse sur l'*Histoire poétique de Charlemagne* (1865), se propose alors de faire un compte-rendu de cette édition : il s'agit du fils de Paulin Paris, Gaston (1839-1903), qui remplace alors régulièrement son père au Collège de France avant de définitivement lui succéder (et y retrouver d'ailleurs comme collègue Louis Havet, le fils d'Ernest). Après de sincères louanges sur le commentaire, Gaston Paris se prend à rêver :

A côté de l'édition de M. Havet [...] il y a donc place pour une édition sans commentaire, destinée aux vrais admirateurs du grand chrétien. Nous avons cette bonne fortune unique de posséder l'autographe, et plus encore, le premier jet de cette originale et sublime pensée : il faut en jouir mieux qu'on ne l'a fait ici (sauf l'essai de M. Faugère). Nous rêvons une édition de bibliophile, avec l'orthographe ancienne, reproduisant toutes les ratures et toutes les corrections, ne cherchant ni la clarté ni la commodité, mais la fidélité scrupuleuse, exécutée avec l'élégance la plus recherchée, en petit format, propre à être emportée en promenade, et mettant le lecteur directement

⁵ Bibliothèque du château de Chantilly, Ms 926.

en face de Pascal pensant, et pris pour ainsi dire sur le fait. Nous avons été parfois jusqu'à souhaiter qu'on offrît aux *Pascalistes* zélés une reproduction photographique du manuscrit [...]. [Paris 1868, 110]

C'est très certainement à la lumière de ce passage qu'il faut lire l'introduction aux *Provinciales* du même Ernest Havet, où il déclare :

Cependant je n'en ai pas conservé l'orthographe, et je le donne avec l'orthographe de notre temps. Le contraire ne tardera pas peut-être à devenir une obligation pour les éditeurs des classiques, et cette exigence tient à un goût d'exactitude et de vérité, qui est certainement très respectable. Mais la liberté sur ce point subsiste encore ; [...] Je ne puis lire nos classiques imprimés avec l'orthographe de leur temps sans un sentiment désagréable ; il me semble qu'elle me sépare d'eux, tandis que la pensée et le plus souvent la langue elle-même m'en rapprochent. Ce sont des amis avec lesquels on m'empêche de converser à mon aise. D'ailleurs, suivant le système des orthographes diverses, il faudra que les enfants dans nos écoles apprennent plusieurs sortes de français, comme aussi les élèves de nos lycées plusieurs sortes de latin. Mais si on revient à l'orthographe, pourquoi ne reviendrait-on pas aussi, quand on lit à voix haute, à la prononciation du temps, qui paraîtrait, il faut en convenir, fort étrange ? Si on ne le fait pas, et qu'on se résigne à répéter les discours du xvii^e siècle avec la prononciation d'aujourd'hui, pourquoi ne pas aussi les écrire avec l'orthographe d'aujourd'hui ? Et puis, qu'on y prenne garde, la curiosité historique n'est pas près d'être satisfaite. Si on s'y abandonne, on arrivera à vouloir lire les classiques, non seulement avec l'orthographe, mais aussi avec les caractères et les reliures de leur temps, et pour les auteurs antérieurs à l'imprimerie, on demandera des fac-similés de parchemins ou de papyrus. Qu'on me pardonne de m'en tenir ici à l'ancien système. [Pascal, éd. Havet 1887, 6]

À la fin du xix^e s., le débat repart donc de presque zéro, sans qu'il ne soit véritablement tenu compte des avancées scientifiques ni des précédentes expériences. Il est en effet étonnant de voir Havet employer l'argument du rapport sentimental à l'auteur et au texte (« Ce sont des amis avec lesquels on m'empêche de converser à mon aise ») : le développement de la philologie romane et de la linguistique historique au cours du siècle a pourtant déjà démontré à cette époque que, pour une édition universitaire sérieuse, le respect des systèmes graphiques anciens ne devrait probablement pas être une affaire de « goût » mais de science.

Havet ajoute alors deux arguments tout aussi contestables. Le premier est celui de la supposée complexité à lire un texte non-normalisé, qui nécessiterait l'enseignement d'une multitude de français (et de latins) – un phénomène dont il est pourtant le témoin vivant avec la création de la première chaire d'ancien français au collège de France dès 1853 et la parution d'ouvrages comme la *Grammaire historique de la langue française* d'Auguste Brachet (1845-1898) en 1868⁶. Le second est celui d'un 'effet boule de neige', selon lequel respecter l'orthographe ne peut aboutir *in fine* que

⁶ Cf. Ridoux 2001, 182.

par reproduire des fac-similés de papyrus, alors que les centaines d'éditions de textes médiévaux publiées jusqu'alors⁷ ont clairement démontré que les éditeurs, quand ils ne « rêvent » pas comme Gaston Paris, savent généralement faire preuve de mesure et maintenir la philologie dans les limites du raisonnable.

4. Trois époques, deux pratiques

Havet dit cependant se penser comme une exception et estime que sa position normalisatrice ne subsistera pas dans le temps : il est très probable que cette crainte ne soit que rhétorique, et donc une excuse. On observe en effet en 1887 une divergence nette entre les pratiques éditoriales concernant la littérature de la seconde moitié du xvii^e s. et celles concernant les siècles précédents (médiévale, renaissance et baroque) qui ne laisse aucunement présager de l'évolution (apparemment) pressentie par Havet. Mais doit-on cependant considérer que les (seuls) responsables soient les éditeurs ? Il semble que non.

Charles Marty-Laveaux (1823-1899), lui aussi ancien élève de l'École des chartes, publie une édition très peu retouchée de Rabelais, critiquant au passage certains de ses prédécesseurs qui étaient, selon lui, intervenus trop lourdement sur le texte⁸ :

M. Jannet [...] s'il a fort fagement respecté l'orthographe jusque dans ses variations & dans ses incertitudes ; à d'autres égards il a fingulièrement modifié la physionomie de l'ouvrage qu'il reproduisait. Il n'a tenu presque aucun compte des majuscules, il a « distingué les *i* des *j*, les *u* des *v* ; » en fin il a pensé que la ponctuation « était à refaire entièrement, comme dans tous les vieux auteurs ; » & il l'a établie à nouveau [...] [Rabelais, éd. Marty-Laveaux 1868, iv]

L'éditeur conserve les mêmes scrupules lorsqu'il édite les *Œuvres complètes* de La Fontaine (chez... Jannet !) en 1857 :

En général, notre texte est, pour chaque ouvrage, la reproduction rigoureuse de celui de la dernière édition publiée sous les yeux de La Fontaine ; lorsque, par un motif quelconque, il n'a pu en être ainsi, les notes l'indiquent.

Nous avons corrigé les fautes d'impression évidentes, mais les bizarreries orthographiques ont été soigneusement respectées. Dans le même conte, le même mot se trouve souvent sous deux ou trois formes ; nous avons pris grand'peine pour les conserver toutes : choisir la plus moderne, c'étoit rajeunir notre auteur ; adopter la plus ancienne, c'étoit donner à ses œuvres un aspect archaïque qu'elles ne doivent avoir. (La Fontaine 1857, éd. Marty-Laveaux, Avertissement [n.p.])

⁷ Quatre cent vingt-cinq entre 1800 et 1870 d'après Clot 2002.

⁸ La question de la normalisation des œuvres de Rabelais au xix^e s. mériterait un article à elle seule. Pour un rapide résumé, voir Chevalier 1868, 17.

Ces préceptes ne seront cependant pas appliqués dans son édition des œuvres de Corneille. Ce choix est étrange, dans la mesure où, contrairement à beaucoup d'autres auteurs, l'auteur du *Cid* a explicitement théorisé son orthographe au seuil de ses œuvres complètes de 1663 (Corneille 1663, iii)⁹. Fin connaisseur de cette question (*Cahiers*, éd. Marty-Laveaux 1863), l'éditeur décide cependant de ne conserver l'orthographe originale que pour l'exposé par Corneille de ses opinions sur ce sujet (Corneille 1862, 4). Il est probable que ce choix soit dû au directeur de la collection des « Grands écrivains de la France », Adolphe Régnier (1804-1884), pourtant au fait des pratiques des philologues en tant que germaniste et spécialiste de grammaire comparée.

Le rôle des directeurs de collection ne doit en effet pas être négligé. Arthur de Boislisle (1835-1908), éditeur des *Mémoires* de Saint-Simon dans la même collection, précise ainsi que :

Nous suivrons la règle adoptée pour toute la collection des Grands écrivains, et emploierons l'orthographe moderne, sauf l'*oi*, qui est de constant usage dans les textes antérieurs au dix-neuvième siècle, et excepté aussi un très-petit nombre de mots qui, par leur forme, rappellent quelque cas intéressant d'étymologie ou de prononciation. [Saint-Simon, éd. Boislisle 1879, vii]

La raison de cette normalisation est très certainement le souci de lisibilité pour le lectorat – préoccupation noble, dont se soucient tout autant des médiévistes comme Paul Meyer dans ses fameuses *Instructions pour la publication des anciens textes français* :

[...] l'usage des accents a certains avantages, de même que la distinction de l'*i* et du *j*, de l'*u* et du *v* et autres artifices typographiques. Il facilite la lecture et empêche de confondre *livre* et *livré*, *jure* (et *ivre*) et *juré*. Nous transportons légitimement à l'ancien français un usage qui ne s'est établi chez nous que du xvi^e au xvii^e siècle. [Meyer 1910, 226]

Si les médiévistes retouchent donc leur texte pour faire un pas vers le lecteur, ils interviennent moins que leurs collègues dix-septiémistes malgré des textes nettement plus difficiles à comprendre. Comptent-ils sur un lectorat plus motivé ? Ce n'est pas impossible...

Il n'est cependant pas certain qu'il faille uniquement pointer la responsabilité des directeurs de collection. Ludovic Lalanne (1815-1898), archiviste-paléographe comme les Champollion, Gaston Paris et Marty-Laveaux, propose une édition normalisée des *Mémoires* (1857) et de la *Correspondance* (1858) de Bussy-Rabutin, alors que la documentation autographe ne manque pas¹⁰ et est bien connue de lui (Lalanne 1853). À l'inverse, le même Lalanne publie une édition non-normalisée des *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné (1552-1630) chez le même éditeur dans laquelle « sauf dans quelques endroits où les erreurs du copiste [lui] ont paru évidentes, [il a] respecté scrupu-

⁹ Sur l'orthographe de Corneille, voir Pellat 1992.

¹⁰ Voir par exemple le BNF Fr. 24422.

leusement le style et l'orthographe » (D'Aubigné, éd. Lalanne 1854, xii) du manuscrit autographe — il fera de même pour Brantôme (éd. Lalanne 1864). Il semble donc que dans ce cas c'est bien l'éditeur qu'il faille incriminer : c'est lui qui décide de traiter différemment la langue baroque de la langue classique.

Lorsque Lalanne décide de proposer une édition de Malherbe (1555-1628) pour la collection des Grands écrivains où sont parues les *Œuvres* (normalisées) de Corneille ou de Saint-Simon, il semble ainsi qu'il tente de proposer une version non-normalisée :

Les éditeurs de ce volume avaient d'abord formé le projet de publier simultanément deux éditions des *Grands écrivains de la France*. Dans l'une on aurait suivi l'orthographe adoptée par le Dictionnaire de l'Académie de 1835. L'autre aurait été, au point de vue orthographique, un *fac-simile* des éditions originales, et il n'est pas besoin de faire ressortir l'intérêt qu'elle aurait eu pour l'histoire, nous ne dirons pas de notre langue, mais des variations, souvent capricieuses, peu logiques, et pourtant curieuses à connaître, de sa forme extérieure. Malheureusement, au moment de l'exécution, on s'est trouvé en présence d'obstacles de plus d'un genre. Pour n'en signaler qu'un, le principal de tous, il n'est guère douteux que la plupart du temps on aurait, dans cette édition archaïque, offert moins l'orthographe de l'auteur, que celle de son imprimeur ou de ses imprimeurs, orthographe pleine d'inconséquences et de contradictions. [Malherbe, éd. Lalanne 1862, ii]

Cet avertissement signé « L. Hachette et C^{ie} » (probablement dû à Adolphe Régnier, le directeur de la collection) montre que la question de la normalisation est traitée différemment pour la littérature baroque et pour la littérature de la fin du xvii^e s., tant par les éditeurs commerciaux que scientifiques.

5. En fin de compte

Le xix^e s. semble donc se terminer avec une nette préférence pour la normalisation des textes classiques. Évidemment, ce choix n'est pas unanime : Charles Adam (1857-1940) et Paul Tannery (1843-1904) décident de ne pas normaliser la langue de Descartes, alors que l'argument poétique ne joue ici aucunement :

L'orthographe de Descartes vaut donc la peine d'être exactement reproduite dans une édition nouvelle de ses œuvres, non pas seulement pour la plus grande joie des amateurs de vieux langage, et pour la satisfaction bien légitime des philologues, mais parce qu'on retrouve jusque dans les formes des mots la marque personnelle du philosophe. Puis ce langage tout émaillé de vieilles expressions, comme *derechef*, *sonuenance* et *ressouvenir*, *ouyr*, etc., avec de vieilles tournures, comme les *pour ce que* et les *encore que*, dont il ne craint pas d'abuser, pour bien montrer la solide charpente des phrases et en faire saillir les jointures, tout cela a besoin aussi, ce semble, d'une vieille orthographe, surtout si on imprime avec des caractères anciens et dans l'ancien format : nos façons d'écrire, toutes modernes, feraient avec un pareil texte le plus choquant disparate. On donnera donc scrupuleusement l'orthographe de Descartes, sans omettre la moindre particularité (ni

même la moindre faute), toutes les fois que la chose sera possible, c'est-à-dire lorsqu'on aura le texte écrit de sa main. [Descartes, éd. Adam / Tannery 1897, ciii]

Paradoxalement, le coup de grâce a pu être apporté par les médiévistes eux-mêmes. Dans ses *Études critiques*, le grand médiéviste Joseph Bédier (1864-1938), après une analyse fine des divers témoins de *L'entretien de Pascal avec M. de Saci*, propose une version intégralement normalisée du texte (Bédier 1906, 19). Il semble que celui qui est resté dans l'histoire de l'ecdotique comme le chantre de la non-intervention n'applique pas ses propres règles dès lors qu'il s'agit d'un auteur du Grand Siècle...

L'exemple de Bédier permet de faire remarquer que si les études dix-septiémistes se sont tenues à l'écart de la philologie sur la question orthographique, certains des apports de cette science ont bien été intégrés par les spécialistes du xvii^e s. Du rapport de Victor Cousin sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal (1843) à la monumentale édition de la correspondance de Madame de Sévigné par Monmerqué (1862), accompagnée d'une étude linguistique en deux volumes par Édouard Sommer (1866) et d'un copieux appareil critique, il est évident que la technique ecdotique a considérablement évolué. La question orthographique montre cependant la persistance d'un angle mort, malgré plusieurs tentatives de revenir sur cette question, souvent dues à des éditeurs marqués par la médiévisique.

Il nous semble cependant que ce manque soit plus grave qu'il ne paraisse à première vue. Comme l'explique Paul Meyer dans son rapport sur les progrès de la philologie romane, « la principale utilité de ces restitutions orthographiques est d'amener l'éditeur à se poser mainte question jusque-là non soulevée » (Meyer 1874, 650). Le système graphique, ponctuation comprise, constitue en effet la lettre du texte, et doit donc être l'objet d'une attention particulière. Évidemment, la normalisation n'empêche aucunement d'apprécier l'œuvre : la réputation de Molière, Pascal et d'autres n'en a pas été entachée, et des monuments de la littérature ont survécu à des mutilations bien plus graves (*e.g.* Casanova). Mais la normalisation massive a probablement amené avec elle une lente décrépitude de la pratique ecdotique des dix-septiémistes au cours du xx^e s. (Duval 2015), qui explique la multiplication d'éditions que nous qualifierons pudiquement de contestables, et de quelques analyses discutables.

Références bibliographiques

Sources primaires : manuscrits

- Chantilly, Bibliothèque du château, Ms 926. (*Historiettes* de Tallemant)
 Paris, BNF, Français 10325. (*Mémoires* de Retz)
 Paris, BNF, Français 12811-12844 (*Papiers* de Bossuet)
 Paris, BNF, Français 24422 (*Lettres* de Bussy)

Sources primaires : imprimés

- Cahiers de remarques sur l'orthographe française pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie avec des observations de Bossuet, Pellisson, etc.*, Marty-Laveaux, Charles Joseph (ed.), Paris, Gay.
- Brantôme, 1864. *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme*, Lalanne, Ludovic (ed.), Paris, Vve Renouard, t. 1.
- Bussy-Rabutin, 1857. *Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy*, Lalanne, Ludovic (ed.), Paris, Charpentier, t. 1.
- Bussy-Rabutin, 1858. *Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy avec sa famille et ses amis*, Lalanne, Ludovic (ed.), Paris, Charpentier, t. 1.
- Corneille, 1663. *Le Théâtre de P. Corneille*, Paris, de Luyne.
- Corneille, 1862. *Œuvres de P. Corneille*, Marty-Laveaux, Charles Joseph (ed.), Paris, Hachette, t. 1.
- D'Aubigné, 1854. *Mémoires de Théodore Agrippa d'Aubigné*, Lalanne, Ludovic (ed.), Paris, Charpentier.
- Descartes, 1897. *Œuvres de Descartes*, Adam, Charles / Tannery, Paul (ed.), Paris, L. Cerf, t. 1 (*Correspondance*).
- Descartes, 1988. *Correspondance*, Adam, Charles / Tannery, Paul (ed.), Paris, Vrin, t. 2.
- Froissart, 1824. *Chroniques de Jean Froissart*, Buchon, Jean Alexandre (ed.), Paris, Verdrière.
- Froissart, 1835. *Les Chroniques de sire Jean Froissart*, Buchon, Jean Alexandre (ed.), Paris, Desrez, t. 3.
- La Bruyère, 1845. *Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, Walckenaer, Charles Athanase (ed.), Paris, Firmin-Didot frères.
- La Fontaine, 1857. *Œuvres complètes de La Fontaine*, Marty-Laveaux, Charles Joseph (ed.), Paris, Jannet, t. 2.
- Malherbe, 1862. *Les Poésies de messire François de Malherbe*, Lalanne, Ludovic (ed.), Paris, Hachette.
- Pascal, 1844. *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, Faugère, Armand Prosper (ed.), Paris, Andrieux.
- Pascal, 1866. *Pensées de Pascal*, Havet, Ernest (ed.), Paris, Delagrave, t. 1.
- Pascal, 1887. *Les Provinciales de Pascal*, Havet, Ernest (ed.), Paris, Delagrave, t. 1.
- Rabelais, 1868. *Les Œuvres de maître François Rabelais*, Marty-Laveaux, Charles Joseph (ed.), Paris, Lemerre, t. 1.
- Retz, 1825. *Mémoires du cardinal de Retz*, Petitot, Alexandre (ed.), Paris, Foucault, t. 1.

- Retz, 1837. *Mémoires du cardinal de Retz*, Champollion-Figeac, Jacques Joseph / Champollion-Figeac, Aimé Louis (ed.), Paris, Éd. du commentaire analytique du Code civil.
- Saint-Simon, 1879. *Mémoires de Saint-Simon*, Boislisle, Arthur de (ed.), Paris, Hachette, t. 1.
- Sévigné, 1862. *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, Monmerqué, Louis (ed.), Paris, Hachette.
- Tallemant, 1834-1835. *Les Historiettes de Tallemant Des Réaux*, Monmerqué, Louis / Chateaugiron, René Charles Hippolyte marquis de / Taschereau, Jules-Antoine (ed.), Paris, A. Levasseur.
- Tallemant, 1854. *Les Historiettes de Tallemant Des Réaux*, Monmerqué, Louis / Paris, Paulin (ed.), Paris, Techener, t. 1.

Études

- Bähler, Ursula, 2004. *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004.
- Bédier, Joseph, 1903. « L'établissement d'un texte critique de l'Entretien de Pascal avec M. de Saci », in : *Études critiques*, Paris, Armand Colin.
- Clot, Nathalie, 2002. *Éditer la littérature médiévale en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, École nationale des chartes [thèse].
- Chevalier, Henri, 1868. *Rabelais et ses éditeurs*, Paris, Aubry.
- Corbellari, Alain, 1997. *Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz.
- Cousin, Victor, 1843. *Des Pensées de Pascal*, Paris, Ladrangé.
- Daunou, Pierre, 1824. « Collection des chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire », *Journal des savans*, 538-550.
- D'Ortigue, Joseph, 1848. « La Bruyère et M. Walkenaer », *La Revue indépendante*, 8^e année, 2^e série, 466-474.
- Duval, Frédéric (ed.), 2006. *Pratiques philologiques en Europe : Actes de la journée d'étude organisée à l'École des Chartes le 23 septembre 2005*, Paris, École des chartes.
- Duval, Frédéric, 2007. « À quoi sert encore la philologie ? Politique et philologie aujourd'hui », *Laboratoire italien* 7, 17-40.
- Duval, Frédéric, 2015. « Les éditions de textes du xvii^e siècle », in : Trotter, David (ed.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin/Boston, De Gruyter, 369-394.
- Foucaud, Jean-François, 2011. « Jacques-Joseph Champollion-Figeac. Conservateur au département des Manuscrits », *Revue de la BNF* 37, 54-59.
- Gabay, Simon 2014. « Pourquoi moderniser l'orthographe ? Principes d'ecdotique et littérature du xvii^e siècle », *Vox Romanica* 73, 27-42.
- Gabay, Simon, 2019. « Éditer le Grand Siècle au dix-huitième siècle. Remarques sur les choix (ortho)graphiques de quelques éditeurs », *Book Practices & Textual Itineraries (9: L'Habillage du livre et du texte aux xvii^e et xviii^e siècles)*, 131-146.
- Lalanne, Ludovic, 1853. « Corrections et additions à la correspondance imprimée de Mme de Sévigné d'après les manuscrits autographes de Bussy-Rabutin », *Bibliothèque de l'École des chartes* 14, 148-163.
- Meyer, Paul, 1874. « Rapport de Mr Paul Meyer sur les progrès de la philologie romane [première partie] », *Bibliothèque de l'École des chartes* 35, 631-654.
- Meyer, Paul, 1910. « Instructions pour la publication des anciens textes français », *Bibliothèque de l'École des chartes* 71, 224-233.

- Nouvion, Georges de, 1882. «Étrennes de 1882», *La Revue politique et littéraire*, 3e série, t. 2 (juillet 1881 à janvier 1882), 793-795.
- Paris, Gaston, 1868. «Pensées de Pascal, publiées [...] par Ernest Havet», *Revue Critique* 3/1, 108-111.
- Pellat, Jean-Christophe, 1992. «Corneille et la modernisation de l'orthographe au xvii^e siècle», *Le Français moderne* 60/2, 161-170.
- Pineau-Farge, Nathalie, 2008. «Histoire éditoriale des *Chroniques de Froissart*», *Histoire et civilisation du livre* (4: *Les langues imprimées: XV^e-XX^e s.*), 283-292.
- Ridoux, Charles, 2001. *Évolution des études médiévales en France de 1860 à 1914*, Paris, Honoré Champion.
- Sommer, Édouard, 1866. *Lexique de la langue de Madame de Sévigné avec une introduction grammaticale et des appendices*, Paris, Hachette. <ark:/12148/bpt6k6334108n et ark:/12148/bpt6k6334108n>